

Lettre aux actionnaires de Groupama S.A.

NOVEMBRE 2005

Madame, Monsieur,
Cher Actionnaire,

Les résultats de Groupama S.A. au titre du premier semestre 2005, arrêtés pour la première fois selon les nouvelles normes comptables internationales IFRS, sont de nouveau en progression par rapport au premier semestre 2004, retraité selon les mêmes normes.

Ces résultats témoignent de la réussite des actions engagées depuis plusieurs années par le Groupe pour améliorer son organisation et son efficacité, et redresser ses résultats techniques.

Toutefois, il convient de préciser que les résultats du premier semestre présentent par nature des caractères de saisonnalité forts et ne peuvent être considérés comme ceux d'un "demi-exercice". En outre, ils ont bénéficié d'une conjoncture financière favorable.

Afin de s'adapter et de répondre aux enjeux du marché de l'assurance de demain, Groupama entend renforcer ses positions, conformément à sa stratégie de croissance à la fois interne et externe, pour devenir



> **Jean-Luc BAUCHEREL**,
Président du Conseil
d'administration
de Groupama S.A.



> **Jean AZÉMA**,
Directeur général
de Groupama S.A.

un acteur de premier plan sur le marché européen.

En outre, sur un marché de l'assurance marqué par une concurrence et une concentration toujours accrues, la poursuite de l'amélioration de la rentabilité est une nécessité pour assurer le financement de l'activité et son développement, garants de la pérennité du Groupe.

Aujourd'hui, fort des progrès accomplis et conforté dans sa stratégie de développement, Groupama S.A. est déterminé à poursuivre son évolution pour améliorer ses performances.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, cher Actionnaire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean Azéma

*"Les résultats
témoignent de la
réussite des actions
engagées depuis
plusieurs années
par le Groupe."*



Groupama

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé de Groupama S.A. s'élève à 6,3 milliards d'euros, en progression de 3,1 % à périmètre et taux de change constants par rapport au premier semestre 2004.

Au cours du premier semestre 2005, le chiffre d'affaires assurance en France s'accroît de 3,8 % en variation constante. Il représente 82,5 % de l'activité globale du Groupe.

Le chiffre d'affaires de l'international augmente, quant à lui, de + 3,4 % en variation constante.

Avec une progression de son chiffre d'affaires de + 2,9 %, l'activité non-vie, qui représente près des

deux tiers du chiffre d'affaires du Groupe, poursuit sa croissance dans la continuité de celle qui a été réalisée lors des années précédentes.

En assurance vie, le chiffre d'affaires est en hausse de + 5,3 %, avec des performances contrastées selon les réseaux. La branche vie représente, quant à elle, un tiers du chiffre d'affaires consolidé.

Il est à noter que le chiffre d'affaires en normes IFRS est égal au chiffre d'affaires en normes françaises.

Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 217 millions d'euros, contre 200 millions d'euros au premier semestre 2004 en normes IFRS. Il s'élève à 161 millions d'euros en normes françaises.

Il convient de souligner que, dans le cadre des nouvelles normes internationales IFRS, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation. En normes françaises, cet amortissement s'élevait à 52 millions d'euros au 30 juin 2005.

Les résultats du premier semestre 2005 doivent être appréciés et interprétés avec prudence.

En effet, le Groupe adopte les normes IFRS pour la première fois au titre du premier semestre 2005 et, à des fins de comparaison, a retraité sous une forme "pro forma" les comptes du premier semestre 2004 selon les normes IFRS.

En outre, les comptes semestriels ne doivent faire l'objet d'aucune extrapolation sur l'ensemble de l'exercice 2005, dans la mesure où le premier semestre est traditionnellement plus favorable pour les sociétés d'assurance, pour des raisons de saisonnalité de la sinistralité.

Prix de rachat de l'action Groupama S.A. : 185,39 € (+ 32,2 %)

Prix de rachat de l'action calculé à partir de l'évolution de l'actif net consolidé de Groupama S.A., conformément à l'engagement de liquidité

| | |
|--|-----------------|
| Prix de l'action appliqué au 1^{er} avril 2005 (A) | 140,27 € |
| Actif net consolidé de Groupama S.A. au 31 décembre 2004 selon le référentiel français | 2 610 404 k€ |
| • Impact des changements de référentiel IFRS | 503 962 k€ |
| • Déduction de l'écart d'acquisition net des actions GAN S.A. au 31 décembre 2004 en normes IFRS | - 813 326 k€ |
| Actif net consolidé en normes IFRS de Groupama S.A. au 31 décembre 2004, corrigé de l'écart d'acquisition des actions GAN S.A. (B) | 2 301 040 k€ |
| Actif net consolidé de Groupama S.A. au 30 juin 2005 selon le référentiel IFRS | 3 854 446 k€ |
| • Déduction de l'écart d'acquisition net des actions GAN S.A. au 30 juin 2005 en normes IFRS | - 813 326 k€ |
| Actif net consolidé en normes IFRS de Groupama S.A. au 30 juin 2005, corrigé de l'écart d'acquisition des actions GAN S.A. (C) | 3 041 120 k€ |
| Prix de rachat des actions applicable à compter du 1^{er} novembre 2005 : (A) x (C) / (B) | 185,39 € |

Arrêté des comptes en normes IFRS

Groupama S.A. a pris la décision d'arrêter ses comptes consolidés en normes IFRS à compter de l'exercice 2005. Ainsi, les comptes au 30 juin 2005 sont pour la première fois arrêtés selon ces normes. L'impact de ce changement de référentiel comptable est neutralisé pour le calcul du prix de rachat de l'action Groupama S.A. au 1^{er} novembre 2005, sur la base des comptes du premier semestre 2005.

Le prix de rachat déterminé pour la période courant du 1^{er} novembre 2005 au 28 février 2006 a été calculé en tenant compte de l'évolution de l'actif net consolidé corrigé de Groupama S.A. entre le 31 décembre 2004 et le 30 juin 2005.

L'actif net consolidé corrigé de Groupama S.A. en normes IFRS au 30 juin 2005 s'élève à 3 041 120 milliers d'euros contre 2 301 040 milliers d'euros au 31 décembre 2004.

Prix de rachat de l'action retenu

La valeur de rachat résultant de l'application de l'engagement de liquidité s'établit ainsi à 185,39 euros. Elle sera applicable dans la mesure où elle s'avère supérieure à la valeur de rachat découlant de l'application de la méthode de l'actif net réévalué au 31 décembre 2004, calculée une fois par an (104,24 euros).

En conséquence, le prix de rachat de l'action Groupama S.A. résultant de l'application de



l'engagement de liquidité s'établit à 185,39 euros. Ce nouveau prix restera applicable jusqu'au 28 février 2006.

Impact du changement de référentiel comptable sur le prix de rachat de l'action

Comme il avait été indiqué aux actionnaires au mois de mai dernier, le passage aux normes IFRS se traduit par une augmentation de la volatilité du prix de rachat.

En effet, il est calculé en fonction de la variation de l'actif net consolidé de Groupama S.A. dont la

définition est sensiblement modifiée par les nouvelles normes. Ainsi, la variation de l'actif net consolidé dépend de l'évolution des marchés financiers dans la mesure où une quote-part des plus-values latentes sur placements est prise en compte dans le calcul.

La forte hausse du prix de rachat de l'action Groupama S.A. par rapport au 31 décembre 2004 traduit ainsi l'évolution très favorable des marchés financiers et boursiers au cours du premier semestre 2005.

Contacts

Pour toute demande de rachat, tout renseignement, changement d'adresse, etc., veuillez contacter :

Pour les formules "Comptant" et "Crédit 3 versements" SERVICE GESTION DE L'ACTIONNARIAT

Secrétariat général – Direction juridique
8-10 rue d'Astorg – 75008 PARIS

N° vert : 0 800 08 16 08 (gratuit) – **Ligne directe :** 01 44 56 35 18

Fax : 01 44 56 32 99 – **E-mail :** geraldine.piteux@groupama.com

Pour les formules "Abondement" et "Contribution" GROUPAMA ÉPARGNE SALARIALE

4-6, avenue d'Alsace – 92033 Paris-la-Défense Cedex

Tél. : 01 44 56 58 35 – **Fax :** 01 70 96 71 37

E-mail : fcpe@groupama-es.fr

GROUPAMA S.A.
ENTREPRISE RÉGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1 186 513 186 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 8-10, RUE D'ASTORG – 75008 PARIS
343 115 135 RCS PARIS